

**38e session du groupe de travail de l'Examen périodique universel**

**SEYCHELLES**

(Genève, le 10 mai 2021)

**Intervention du Luxembourg**

Le Luxembourg salue la délégation de la République des Seychelles et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation félicite les Seychelles pour l’adoption du plan d’action national pour l’égalité des genres pour la période 2019-2023 et la constitution d’une équipe nationale de gestion des activités relatives à l’égalité des genres.

Ma délégation souhaite formuler les cinq recommandations suivantes aux Seychelles :

1. incorporer pleinement les dispositions des instruments internationaux relatifs aux droits humains dans le droit national afin qu’elles soient directement applicables ;
2. adopter un nouveau plan d’action national de lutte contre la violence fondée sur le genre ;
3. prendre en compte les questions de genre dans les politiques et programmes nationaux en matière de lutte contre les changements climatiques ;
4. adopter une politique nationale relative à la santé sexuelle et procréative ;
5. élever l’âge minimum de la responsabilité pénale.

Le Luxembourg souhaite plein de succès à la République des Seychelles dans la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.